

## « On demande un enseignant en allemand »

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE, OUEST-FRANCE.FR | jeudi 6 décembre 2018

452 mots | -



Les parents d'élèves ont retrouvé des enseignants et des élus devant le collège - Crédit: Ouest-France

Depuis la rentrée de septembre, aucun professeur d'allemand n'a été recruté au collège Tiphaigne-de-la-Roche. Parents d'élèves, élus et professeurs se sont mobilisés, hier.

La mobilisation

Les parents d'élèves du collège Tiphaigne-de-la-Roche se sont mobilisés, mercredi 5 décembre, avec des élus Christèle Castelein, conseillère départementale, Jean-Pierre Mauquest, maire et des enseignants du collège, devant le portail de l'établissement pour montrer leur mécontentement.

Leur demande est d'avoir au plus vite un enseignant d'allemand pour les classes de 5<sup>e</sup> (2,5 heures de cours), 4<sup>e</sup> (2,5 heures) et 3<sup>e</sup> (2,5 heures) ce qui représente 7,5 heures par semaine.

Une motion rédigée, les élus mobilisés

Depuis le jour de la rentrée, en septembre, le collège n'a pas d'enseignant en allemand. Aucun professeur n'a été recruté. Cela porte préjudice aux élèves concernés, surtout les 3<sup>es</sup>. « **Nos enfants qui sont en 3<sup>e</sup> partiront du collège en juin pour entrer en seconde et n'auront pas le niveau. Cela est préjudiciable pour la suite de leurs études**, a souligné le groupe. **Le directeur de l'établissement, Gilbert Pelmont, contacte souvent le rectorat. La réponse est toujours la même : il n'y a pas de candidat.** » Les parents demandent à être mis au courant du problème.

« **Les élèves de 5<sup>e</sup> qui avaient choisi d'être germanistes sont intégrés au groupe d'hispanisants depuis mi-octobre**, déplore une mère dont l'enfant est en 5<sup>e</sup>. **Ces élèves n'ont donc pas eu le choix de leur deuxième langue vivante.** »

À ce sujet, les représentants des enseignants ont précisé : « **Avec cette intégration, les classes de langues sont surchargées, et cela n'avait pas été prévu dans les moyens de la rentrée. Nous sommes avec les parents et nous leur disons merci d'être présents.** »

Lors du conseil d'administration du 26 novembre, une motion, adressée au recteur et à la DASEN (Directrice d'académie des services de l'Éducation nationale) a été rédigée par les représentants d'enseignants et les représentants de parents d'élèves, dont voici un extrait : « **Alors que notre établissement est classé « rural isolé » et que l'ouverture culturelle fait partie de notre projet d'établissement depuis plusieurs années, nous nous retrouvons dans une situation où l'allemand ne semble plus en mesure d'être proposé comme choix à nos actuels 6<sup>es</sup>. La notion de service public se trouve donc grandement prise en défaut puisque cet enseignement n'existe plus à ce jour dans notre collège public mais est proposé au collège privé de l'abbaye de Montebourg.** »

« **De notre côté, nous avons également rédigé un courrier que nous allons adresser au recteur demandant un rendez-vous ou qu'il vienne à notre rencontre avec une réponse favorable** », a indiqué Jean-Pierre Mauquest.